

## FICHE DE POSTE

### Chargé(e) de développement des activités sportives

**Employeur :** Fédération Sportive et Culturelle de France  
**Lieu :** Paris 11<sup>ème</sup>  
**Type de contrat :** CDI,  
**Poste à pourvoir :** janvier 2025

Fédération affinitaire multi activités (association loi 1901, RUP), regroupant 143 100 adhérents et 1 342 associations implantées dans 78 départements, la Fédération Sportive et Culturelle de France recherche pour son siège national un(e) chargé(e) de développement des activités sportives.

## 1 // MISSIONS GENERALES

Rattaché(e) au pôle activités et formations, sous l'autorité du responsable du pôle, le chargé de développement des activités sportives aura pour principales missions de développer le secteur d'activités des commissions sportives, en cohérence avec l'ensemble des projets portés par la fédération. Pour cela il/elle sera en charge de :

- Exercer des missions d'ingénierie (étude globale de projet), de coordination de projets, animer des groupes de travail et s'assurer de la cohérence du développement des actions avec le projet fédéral.
- Œuvrer comme personne ressource pour les acteurs des commissions nationales et locales et promouvoir les actions fédérales.
- Animer le secteur d'activités des activités sportives en concertation avec les commissions nationales concernées.
- Coordonner des actions du projet fédéral au niveau national et leur déclinaison territoriale.

#### Développement et déploiement des activités au niveau national :

- Accompagner les commissions des activités sportives concernées en étroite collaboration avec le service des activités pour :
  - Soutenir les commissions nationales (CN) dans la diversification de leur offre de pratique associative mais également événementielle (redynamisation de l'offre d'activité).
  - Créer et développer des cursus de formation (diversification de l'offre, ingénierie etc.).
  - Travailler la spécificité de la pratique au sein de la FSCF (Projet éducatif, RSO, santé, règlements d'activités, etc.).
  - Participer à la mise en œuvre d'actions du Plan de Développement Fédéral : réalisation d'actions précises et/ou participation en tant qu'acteur à la réalisation d'actions spécifiques.

#### Développement et déploiement des activités sur les territoires :

- En concertation avec les structures territoriales et la commission nationale dédiée, développer l'offre d'activité pour :
  - Favoriser la création de nouvelles sections d'activités dans les associations.
  - Favoriser le développement de la pratique sous toutes ses formes et pour tous les publics (innovation, activités traditionnelles, handi, etc.).
  - Contribuer à développer la formation des acteurs.
  - Accompagner les territoires dans le développement des activités (création de commissions techniques en mesure de se positionner comme référent de l'activité sur les territoires).
  - Démarcher et accompagner l'arrivée de nouvelles associations en lien avec les territoires.

Dans le cadre de la conduite de ses missions, il devra :

- Emettre des propositions d'actions et informer ses interlocuteurs principaux des projets envisagés.
- Rendre compte de ses activités à ses interlocuteurs principaux : Evaluation et bilan des actions conduites pour le développement des activités.
- Aller à la rencontre des associations, des territoires et des bénévoles qui agissent dans le cadre de leurs activités.
- Participer aux réunions des commissions nationales sur les sujets de développement.

## 2 // POSITIONNEMENT/RELATIONS

Le chargé de développement sera rattaché directement au responsable du pôle activités et formations ainsi qu'à la vice-présidence en charge des activités.

Le salarié aura de nombreux interlocuteurs :

- Les élus du comité directeur de la FSCF et ceux des territoires.
- Les salariés du siège, la DTN et les agents de développement territoriaux.
- Les personnes nommées des commissions nationales et des territoires.
- Les associations locales.

## 3 // COMPETENCES

Le métier de chargé de développement des activités sportives requiert des compétences d'organisation et de planification pour la coordination des projets et une connaissance fine du mouvement associatif et fédéral. Il requière une capacité d'animer des réunions et des équipes projets et des compétences transversales relatives à la gestion de ses missions.

- Formation BAC+4/5.
- Disposer de capacités de synthèse et de rédaction.
- Maîtrise des techniques de communication.
- Force de proposition, tout en étant à l'écoute, adaptation aux différentes demandes et tâches urgentes.
- Respect de la confidentialité.
- Excellent relationnel pour travailler avec différents interlocuteurs (salariés, élus, nommés, ministères).
- Maîtrise des outils informatiques suivants : Word, Excel, Powerpoint, Outlook.
- Une licence STAPS Management du sport et/ou Education et Motricité serait un plus.

## // INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Le bureau administratif se situe à Paris, 22 rue Oberkampf 75011.
- Rémunération mensuelle sur la base de 35 h sur 13 mois.
- Les missions nécessitent une certaine disponibilité dans l'emploi du temps (WE et soirée).
- Le poste appelle à des déplacements réguliers sur le territoire pour le bon fonctionnement des missions.
- Prise en charge des frais de transport (Pass Navigo 50 % ou Kms vélo) et tickets restaurant.
- Ce poste est ouvert aux personnes en situation de handicap et RQTH (Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé).

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à [social@fscf.asso.fr](mailto:social@fscf.asso.fr)